

**BORDEAUX METROPOLE**  
-----  
**EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE**  
-----

**Séance du 23 janvier 2015  
(convocation du 13 janvier 2015)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Trois Janvier Deux Mil Quinze à 09 Heures 30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de BORDEAUX METROPOLE.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, Mme BEAULIEU Léna, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUEH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, Mme JARDINE Martine, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LEMAIRE Anne-Marie, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. PUYOBRAU Jean-Jacques à Mme. LACUEY Conchita à partir de 11 h 30  
Mme. VERSEPUY Agnès à Mme. JACQUET Anne-Lise  
M. TURBY Alain à M. SUBRENAT Kévin  
M. AOUIZERATE Erick à M. DELAUX Stéphan  
Mme. BERNARD Maribel à Mme. VILLANOYE Marie-Hélène  
Mme. BLEIN Odile à M. GUICHARD Max  
M. BOUTEYRE Jacques à M. BONNIN Jean-Jacques  
Mme. BOUTHEAU Marie-Christine à Mme. CASSOU-SCHOTTE Sylvie à partir de 11 h 45  
M. CHAUSSET Gérard à M. ROSSIGNOL-PUECH Clément à partir de 11 h 50  
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain

M. DAVID Yohan à M. BRUGERE Nicolas  
Mme. DESSERTINE Laurence à Mme. CUNY Emmanuelle  
M. LAMAISON Serge à Mme. KISS Andréa à partir de 10 h 15  
Mme. LAPLACE Frédérique à M. MANGON Jacques  
M. LE ROUX Bernard à M. DUBOS Gérard  
M. LOTHaire Pierre à M. FLORIAN Nicolas  
M. MARTIN Eric à Mme. POUSTYNNIKOFF Dominique à partir de 10 h 45  
Mme. PIAZZA Arielle à M. SILVESTRE Alain à partir de 10 h 30  
Mme. PEYRE Christine à M. MILLET Thierry à partir de 11 h  
Mme. RECALDE Marie à Mme. JARDINE Martine à partir de 10 h  
Mme. ROUX-LABAT Karine à M. HICKEL Daniel à partir de 12 h  
M. TRIJOULET Thierry à M. ANZIANI Alain

**EXCUSEE :**

Mme. CAZALET Anne-Marie  
**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Marché d'Intérêt National de Bordeaux-Brienne - Halle centrale - Travaux de restructuration de l'emplacement Trias - Décision - Autorisation**

Monsieur COLES présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

A la suite de l'incendie survenu le 31 octobre 2013 dans la halle des fruits et légumes, les quatre emplacements concédés à la société Trias ont été fortement endommagés.

Des locaux temporaires de substitution ont été mis à la disposition de cette société, afin de lui permettre de poursuivre son activité.

Des travaux conservatoires ont été réalisés à l'initiative de la Régie dans la zone sinistrée de la halle, notamment la décontamination des locaux, le dévoiement de l'alimentation électrique, la mise en place de bâches de protection, la reprise de l'étanchéité de la toiture, le remplacement des descentes d'eaux pluviales et des câbles d'alarme incendie. Des études de diagnostic structurel suite à l'incendie ont également été réalisées.

Il est maintenant nécessaire de procéder, dans les meilleurs délais, à des travaux de restructuration des locaux de la société Trias.

Cette opération comprend les postes suivants, évalués à 556 000 € hors taxes :

- Démolition et gros œuvre
- Réfection de la charpente métallique, de la couverture et du bardage
- Métallerie et serrurerie
- Peinture
- Electricité
- Chauffage, ventilation et climatisation
- Remise en état des portes sectionnelles des cases Gil, Cobana, Vasseau, Trias et Server.

Cela correspond à un coût global estimé à 800 000 € toutes taxes comprises, avec les honoraires (maîtrise d'œuvre, contrôle technique), le diagnostic préalable et le désamiantage.

Il est proposé, compte tenu de l'urgence, que la maîtrise d'ouvrage de ces travaux soit assurée par Bordeaux Métropole (Direction des bâtiments et moyens) avec l'utilisation de marchés à commande.

Le pré - financement de cette opération sera assuré par Bordeaux Métropole. Il donnera lieu à un remboursement par la Régie du MIN, notamment par le versement des indemnités qui seront allouées par la compagnie d'assurances, dans le cadre des polices souscrites.

Une convention sera élaborée ultérieurement, afin de formaliser le programme détaillé des travaux, l'enveloppe financière ainsi que les modalités de remboursement de cet investissement par la Régie à Bordeaux Métropole.

Après réalisation de ces travaux, Bordeaux Métropole transférera à la Régie la totalité des éléments comptables d'actif et de passif se rapportant à la réalisation de cette opération, la Régie faisant son affaire des amortissements et immobilisations correspondants, conformément à la convention de gestion du 21 mars 2011.

Ce document sera soumis prochainement au Conseil métropolitain et au Conseil d'Administration de la Régie.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L5217-2,

**VU** la convention de gestion signée entre La Cub et la Régie du MIN, avec effet du 1<sup>er</sup> janvier 2011,

**VU** la délibération du Conseil d'Administration du MIN du 18 décembre 2014,

**ENTENDU** le rapport de présentation,

**CONSIDERANT** la nécessité de réaliser, dans les meilleurs délais, des travaux de restructuration, après sinistre, des locaux concédés à la société Trias, dans la Halle du MIN

## **DECIDE**

**Article 1 :** d'autoriser la réalisation, sous maîtrise d'ouvrage de Bordeaux Métropole, des travaux de restructuration des locaux concédés à la société Trias, dans la halle centrale du Min de Brienne.

**Article 2 :** d'imputer les crédits nécessaires à la réalisation de cette opération, estimés à 800 000 € TTC, au chapitre 23, compte 2313, fonction 91, CDR BD01 code opération 05P108O003 qui sera abondé par report de crédits.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.  
Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 23 janvier 2015,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
Le Conseiller délégué,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
19 FÉVRIER 2015

PUBLIÉ LE : 19 FÉVRIER 2015

M. MAX COLES